

C'est pourquoi, lorsque le philosophe, considérant ce misérable monde, se plaint du désordre, il a raison ; le désordre ne devrait pas y régner, la peine de devrait pas s'y trouver ; seulement son erreur est d'accuser Dieu d'une œuvre qui n'est pas la sienne. Le philosophe, en ce cas, est semblable à un homme qui a incendié sa maison et qui se plaint de ce que le feu en a commis la dévastation. Le bon sens répond à cet homme : le feu n'a pas été fait pour brûler la maison, c'est toi qui l'y a mis, elle a péri par toi et non par le feu.

Donc l'expiation est une souffrance injuste et anormale pour l'homme ; et parce que l'homme est dans trois états : l'état individuel, l'état national, l'état humanitaire, il y a dans le monde l'expiation individuelle, l'expiation nationale, l'expiation humanitaire.

La première est une souffrance que Dieu envoie à chacun selon la mesure de ses fautes, et si elle ne peut s'achever ici, elle s'achèvera ailleurs. Elle est très variée, elle se compose des pertes de fortune, d'amis, de parents, des affections malheureuses, des injures qui viennent nous assaillir de tous les côtés, des chagrins et des douleurs qui nous prennent à l'improviste.

Quant à l'expiation nationale, elle se trouve dans ces grands coups qui frappent les peuples ; qui, de l'indépendance les précipitent dans la servitude, et, après avoir fait les délices de la prospérité, en font l'opprobre et le jouet. Toutes les fois que les catastrophes nous apparaissent dans l'histoire nous disons qu'elles ont été méritées ; mais si l'entendement de ce peuple s'est abaissé, mais si ses lumières se sont obscurcies, si son orgueil s'est accru et avec lui sa domination, alors l'expiation devient terrible, effroyable ; il pleut du sang afin qu'il sente son excellence jusque dans les étreintes de la mort.

Il y a une troisième expiation : l'expiation humanitaire. Comme l'humanité dans son ensemble est pécheresse, comme le règne du vice, depuis Satan, n'a jamais été étouffé et ne le sera jamais, il s'ensuit que l'humanité, en tous temps, en tous lieux, doit subir une expiation stable, continue, permanente. Lorsqu'elle n'est pas spontanée, Dieu la fait d'autorité ; lorsqu'elle n'est pas volontaire, il l'impose. Or, le grand moyen, l'instrument général de cette expiation, c'est la pauvreté.

LE P. JACORDAIRE.